

OPINION

Visiteur de détenus :
ma réponse à Koen Geens

■ Monsieur le ministre, j'ai reçu une carte dans laquelle vous exprimez vos remerciements pour le travail des visiteurs de détenus. Voici ma réponse.

François de Borman
Visiteur de détenus

Monsieur le Ministre, Ce matin une carte m'est parvenue, dans laquelle vous exprimez vos remerciements pour le travail des visiteurs de détenus dont je fais partie (lire ci-dessous). Je tiens à vous faire part de mes sentiments à la réception de cette carte. Cette réaction n'engage que moi.

Vos remerciements me laissent un goût amer.

En les lisant, je repense au visage de toutes les personnes que j'ai rencontrées en quatre années de visites. Leur détresse infinie, due aux conditions morales extrêmes dans lesquelles vos services les maintiennent, est patente à chaque rencontre. Car bien plus que les conditions matérielles pourtant déplorables, ce sont les conditions morales de la détention qui rendent vos prisons totalement inefficaces.

La prison est encore pensée comme lieu de punition. Elle devrait être un lieu de rédemption. Un lieu où chaque détenu serait accompagné depuis son incarcération vers une prise de conscience en vue d'un nouveau départ, suivant un cheminement prévu dans le plan de détention individuel inscrit dans la Loi de principe de 2005. Au lieu de quoi les dé-

tenus ne trouvent d'aide professionnelle que dans les associations extérieures, qui font un travail remarquable dans des conditions tellement difficiles que cette aide est malheureusement bien en deçà de ce dont les détenus auraient besoin.

Comment un détenu peut-il faire un tel travail de retour sur soi quand il se sent abandonné, injustement privé du peu auquel il a droit, coupé de ses proches, déconsidéré, traité comme un rebut ? Faut-il dès lors s'étonner du taux de récidive catastrophique en Belgique ?

Vos prisons, Monsieur le Ministre, sont en faillite de résultats. De grâce, n'en construisez plus, qu'une justice aveugle remplira aussitôt. Mais consacrez vos ressources à diversifier les régimes de détention, à instaurer un suivi psychologique effectif, à créer des groupes de parole, bref à mettre les outils en place pour qu'un plan de détention individuel puisse réellement être mis en œuvre sans devenir une procédure morte.

Vous pourrez compter sur de très nombreux bénévoles pour soutenir ces actions.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Les mots de Koen Geens

Entre remerciements... *"Bien chers volontaires, a écrit le ministre de la Justice dans une carte envoyée à tous les visiteurs de prison, vous ne le faites pas pour l'argent, vous ne pourriez d'ailleurs jamais être suffisamment payés. Vous n'êtes pas liés à un quelconque intérêt, c'est en toute liberté que vous vous engagez. Vous le faites sans compter, dans un esprit de total détachement. Vous donnez tellement, et ce n'est jamais trop pour vous. Nous ne pourrions dès lors pas assez vous remercier. Vous êtes ceux qui amènent la Justice aux gens. Mille mercis."*

...et justification *"Cher Monsieur de Borman", a écrit de nouveau*

Koen Geens en réponse à ce "coup de gueule" (lire ci-dessus): *"Votre lettre est sévère, mais j'en prends acte avec attention [...] J'ai essayé d'ouvrir la voie vers les maisons de transition qui seraient la préparation ultime pour la réinsertion. Après une procédure de marchés publics dont les candidatures étaient attendues pour le 31 octobre, nous avons reçu 15 candidatures. Le gouvernement a créé en 2016 un nouveau statut pour les internés, et 600 places de réservées pour eux dans des institutions spécialisées. Nous avons finalement donné exécution à la loi de base de 2005 concernant les droits des détenus, par un grand nombre d'arrêtés royaux. Je vous remercie de votre implication et votre volontarisme."*